

Produits agricoles: information et promotion sur le marché intérieur et dans les pays tiers

2007/0095(CNS) - 17/12/2007 - Rectificatif à l'acte final

OBJECTIF : **Rectificatif** au règlement (CE) n° 3/2008 du Conseil du 17 décembre 2007 relatif à des actions d'information et de promotion en faveur des produits agricoles sur le marché intérieur et dans les pays tiers (*Règlement publié initialement au Journal officiel de l'Union européenne L 3 du 5 janvier 2008*).

Le règlement vise à établir un cadre juridique pour la promotion des produits agricoles dans la Communauté et dans les pays tiers.

Le rectificatif porte sur le remplacement des tableaux de correspondance visés à l'article 19 du règlement.